



**ARRÊTÉ DE VOIRIE PORTANT
PERMISSION DE VOIRIE
AV2023-03**

LE PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CENTRE TARN

Vu la demande DVP CP SRO 81 021 242 01 pour TARN FIBRE dont le siège est situé à COURBEVOIE 92400, 24 Bd de Verdun, sollicite l'autorisation d'exécuter des travaux rue des Ecoles, 81120 TERRE DE BANCALIE classée dans le réseau de voirie d'intérêt communautaire sous le numéro VIC 127 ;

Vu la nature des travaux consistant à la mise en place de 6 poteaux support de ligne téléphonique aérienne selon le plan annexé au présent arrêté ;

Vu le Code de la voirie routière ;

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions, modifiée et complétée par la Loi n° 82-623 du 22 juillet 1982 et par la Loi n° 83-8 du 7 janvier 1983 ;

Vu l'état des lieux ;

ARRÊTE

ARTICLE 1 – AUTORISATION

Le bénéficiaire est autorisé à occuper le domaine public et à exécuter les travaux énoncés dans sa demande à charge pour lui de se conformer aux dispositions des articles suivants.

ARTICLE 2 – PRESCRIPTIONS TECHNIQUES PARTICULIÈRES

Les poteaux seront plantés en limite du domaine public.

La hauteur sous les câbles sera au minimum de 4,50 m hors zones de circulation et 6,00 m minimum en traversée de chaussée et au-dessus des accès aux parcelles. Cette hauteur sera portée au maximum au franchissement des accès aux parcelles bâties avec un minimum de 8,00 m.

Les éventuels déblais de chantier seront évacués en décharge agréée.

Le bénéficiaire assurera en permanence la stabilité des poteaux et veillera à ce que les câbles téléphoniques soient bien accrochés et respectent les hauteurs minimales ci-dessus.

ARTICLE 3 – SÉCURITÉ ET SIGNALISATION DE CHANTIER

Pendant la durée des travaux, l'entreprise devra signaler son chantier conformément aux dispositions du Code de la route et de l'Instruction interministérielle sur la signalisation routière (Arrêté du 24 novembre 1967 modifié relatif à la signalisation des routes et autoroutes, livre I – 8^{ème} partie – signalisation temporaire).

ARTICLE 4 – OUVERTURE DE CHANTIER ET RÉCOLEMENT

La réalisation des travaux autorisés dans le cadre du présent arrêté ne pourra excéder une durée de six mois à compter de la date de signature du présent arrêté, le bénéficiaire informera la communauté de communes de la date de démarrage des travaux.

La conformité des travaux sera contrôlée par le gestionnaire de la voie au terme du chantier.

L'entreprise est tenue de fournir à la Communauté de Communes Centre Tarn, dans un délai de un mois après achèvement des travaux, un plan de récolement faisant figurer :

- la localisation exacte des ouvrages exécutés,
- une coupe des tranchées précisant les matériaux utilisés et les caractéristiques des ouvrages,
- le ou les gestionnaires des réseaux mis en place.

Ce plan sera remis en un exemplaire papier et sous forme informatique au format shp.

ARTICLE 5 – RESPONSABILITÉ

La présente autorisation est délivrée à titre personnel et ne peut être cédée.

Son titulaire est responsable tant vis-à-vis de la collectivité représentée par le signataire que vis-à-vis des tiers, des dégradations et des accidents de toute nature qui pourraient résulter de la réalisation de ces travaux.

Dans le cadre où l'exécution de l'autorisation ne serait pas conforme aux prescriptions techniques définies précédemment, le bénéficiaire sera mis en demeure de remédier aux malfaçons.

Il se devra d'entretenir l'ouvrage implanté sur les dépendances domaniales à charge pour lui de solliciter l'autorisation d'intervenir pour procéder à cet entretien.

Les droits des tiers sont et demeurent préservés.

ARTICLE 6 – VALIDITÉ

La présente autorisation est délivrée à titre précaire et révocable et ne confère aucun droit réel à son titulaire. Elle peut être retirée à tout moment pour des raisons de gestion de voirie sans qu'il puisse résulter, pour ce dernier, de droit à indemnité.

A Réalmont, le 06 février 2023

Le Président,

Jean Luc CANTALOUBE

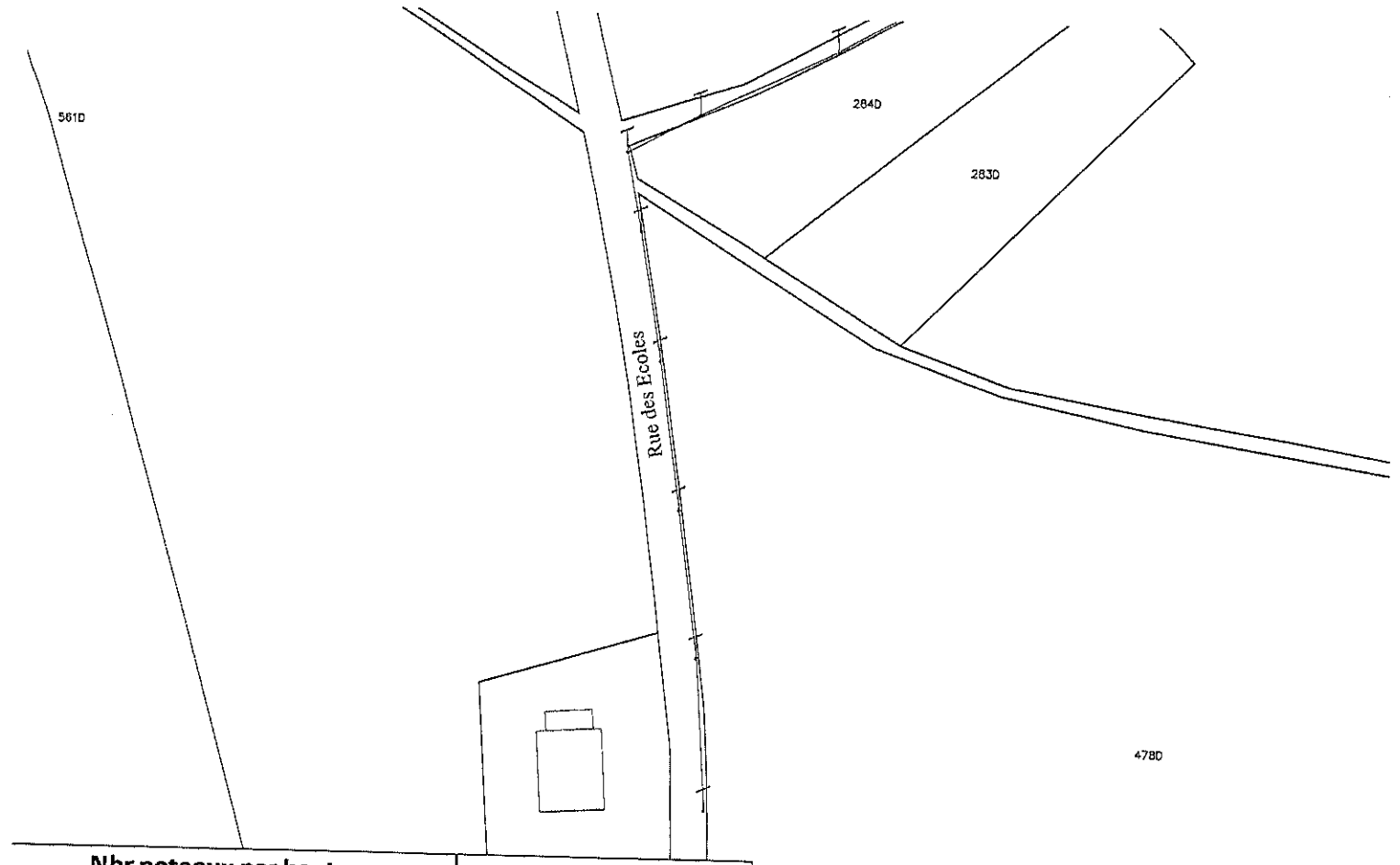
Communauté
de Communes
Centre Tarn



Diffusion : - le bénéficiaire pour attribution

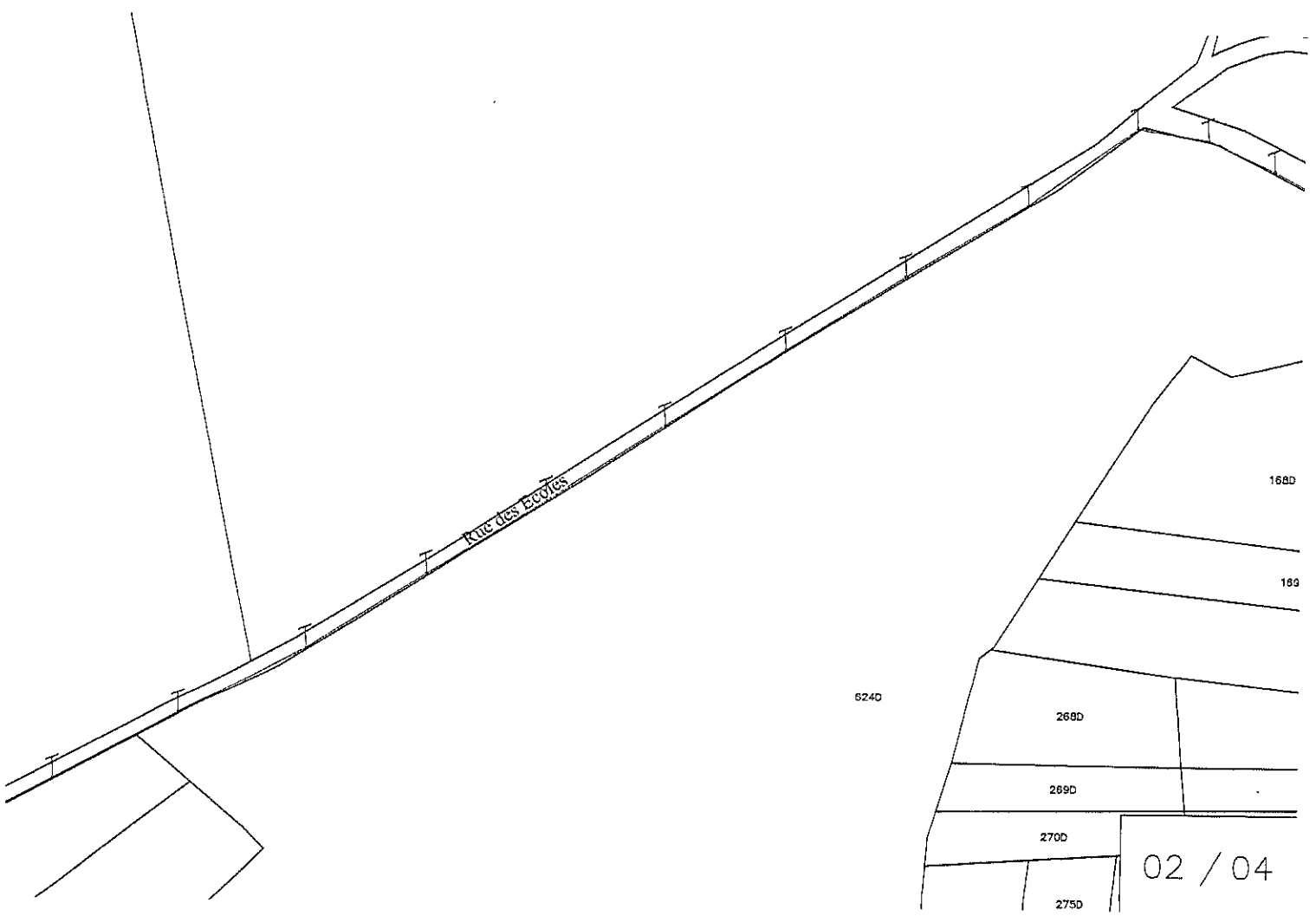
- la commune pour information

- la Communauté de Communes Centre Tarn



Nbr poteaux par hauteur			Linéaire GC à faire
7 m	8 m	9 m	
33	2	2	-

01 / 04



02 / 04

1570

628C
6

6250

6260

6330

6340
636

6230

Rue des Ecoles

03 / 04

6440

6300

Rue des Ecoles

6400

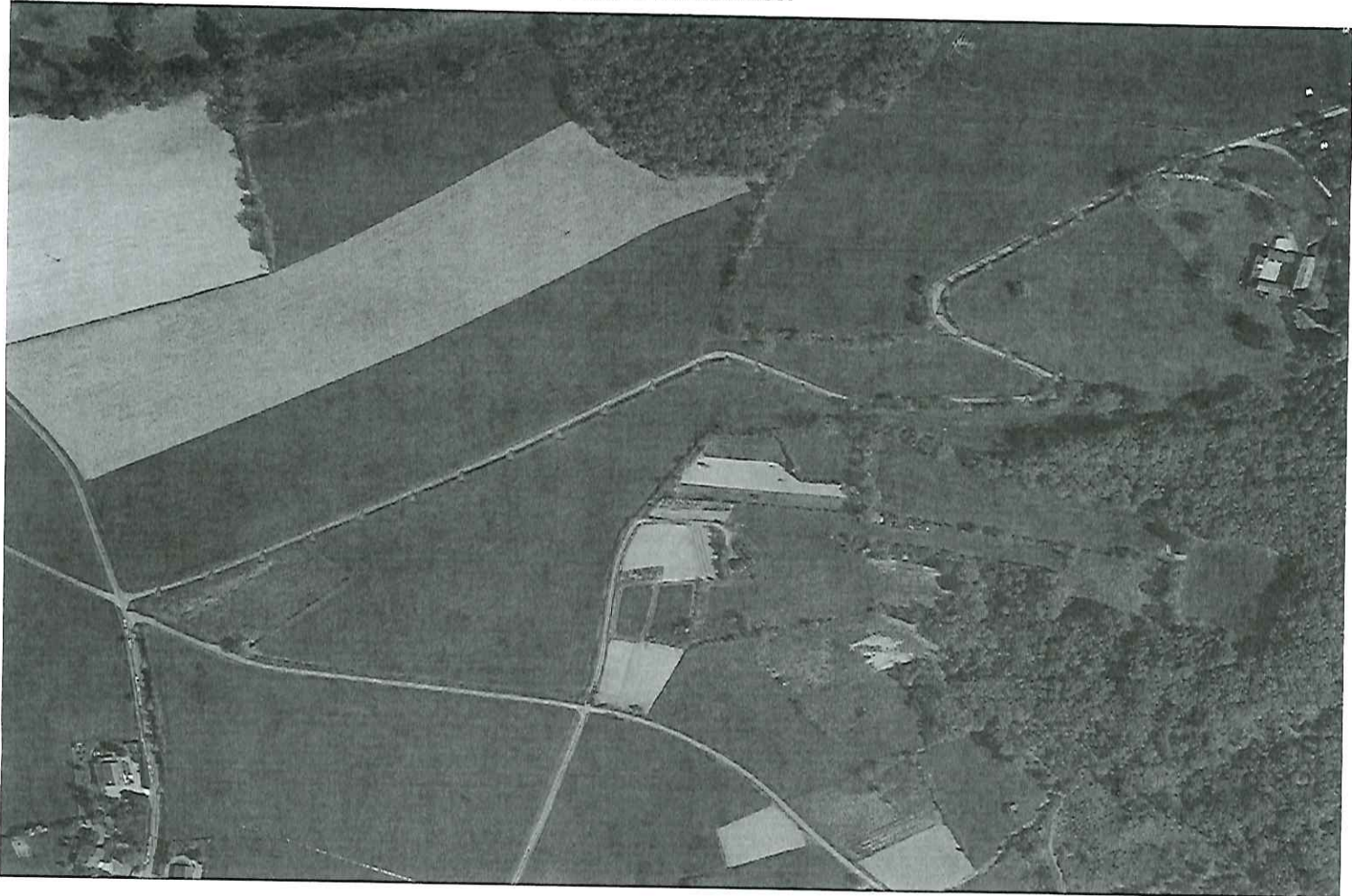
6280

6290

6310

04 / 04

PLAN DE SITUATION



Département du Tarn
Commune de Terre-de-Bancalié
Rue des Ecoles

Plan de Génie Civil

CP_SRO_81_021_242_01

ECH:1/200

Statut:APD

PLAN

Objet : Implantation des appuis pour passer la fibre optique

Version

001

Indice:

Modification:

Date:

07/11/2022

Etabli par: VÉRITÉ

INDICE-1

Création du plan

ZA

MAITRE D'OUVRAGE :

MAITRE D'OEUVRE

INGENIERIE D'EXECUTION



Chef de projet :

Chef de projet :

Mohamed HASSANI 06 68 64 75 06 mhassani@eos-telecom.com

LEGENDE

ENVIRONNEMENT

RESEAU SFR

Limites départementales

Arrière de rue

Limites communales

Chambres SFR (L3T et K20)

Limites de sections administratives (VNF, DDE...)

Chambres SFR existantes (L3T et K20)

Hydrographie, plus d'eau (berges)

Chambres de passage (Opérateurs Tiers et Privés)

Coordonnées d'égouts

Poteau simple (câble aérien)

Muret ou Paroi

Poteau renforcé (câble aérien)

Voies forestières

Poteau moisé (câble aérien)

Ouvrages divers (pont, écluse...)

Remontée de terre (câble aérien)

Voirie et Trottoirs

Réseau d'infrastructure ou câble SFR à créer

Végétation

Réseau d'infrastructure ou câble SFR existant

Contours bâtiments

Réseau d'infrastructure ou câble SFR existant

Hiets

Borne de repérage du réseau

Distribution d'eau

Marché(s) fourneau(s) ou raccord du film détecteur

Réseau d'assainissement

DF FF

Réseau de chauffage

DF FF

Réseau EDF basse tension

Début de forage - Fin de forage

Réseau EDF haute tension

Début de forage - Fin de forage

Distribution de gaz

Début de forage - Fin de forage

Réseau télécom

Début de forage - Fin de forage

Réseau télécom

Début de forage - Fin de forage

Réseau télécom

Début de forage - Fin de forage

Réseau télécom

Début de forage - Fin de forage

Réseau télécom

NOTES :

Ellipsoïde Clarke 1880 - Projection

SFR - Reproduction ou adaptation, partielle ou totale, sous quelque forme que ce soit, Interdite dans tout pays.

Positionnement de la tranche et des chambres, précision des levés (cm) : Xcm

Origine des fonds de plan FOND1

FOND2

Classe de précision : CLASSAAR

L'implantation des réseaux de concessionnaires autres que SFR n'est reportée sur les plans qu'à titre purement indicatif, ces informations sont donc tenues sous toutes réserves. Toute indication qui s'avérerait erronée ne saurait en aucun cas engager la responsabilité de SFR.

VC et VIC

 Ministère chargé des transports	Demande d'arrêt de la circulation Code de la route L411-1 à L411-7 Code général des collectivités territoriales L2213-1 à L2213-6,1 Gestionnaires des réseaux routiers	 N° 14024/01
Le demandeur Particulier ☐ Service public ☐ Maître d'œuvre ou conducteur d'opération ☒ Entreprise ☐		
Nom : ABDELHALIM Prénom : Med		
Dénomination : EDICO NUMERUS Représenté par : _____		
Adresse Numéro : 9-11 Extension : _____ Nom de la voie : RUE DES RAVERDIS		
Code postal 92230 localité : GENNEVILLIERS Pays : FRANCE		
Téléphone 0161215812 Indiquez l'indicatif pour le pays étranger : _____		
Courriel : med.abdelhalim@numerus21.fr		
Si le bénéficiaire est différent du demandeur		
Nom : TARN FIBRE Prénom : _____		
Adresse Numéro : 24 Extension : _____ Nom de la voie : BOULEVARD DE VERDUN		
Code postal 92400 localité : COURBEVOIE Pays : FRANCE		
Téléphone _____ Indiquez l'indicatif pour le pays étranger : _____		
Courriel : med.abdelhalim@numerus21.fr / deploiemantlabnbe@sfr.fr		
Localisation du site concerné par la demande		
Voie concernée : Autoroute n° _____ Route nationale n° _____ Route départementale n° _____ Voie communale n° _____		
Hors agglomération ☒ En agglomération ☐		
Point de Repère (PR) routier d'origine d'application : _____ + _____ Point de Repère (PR) routier de fin d'application : _____ + _____		
Adresse Numéro : _____ Extension : _____ Nom de la voie : RUE DES ECOLES		
Code postal 81330 localité : LACAZE		
Mature et date des travaux		
Permission de voirie antérieure : Oui ☐ Non ☐ Si oui indiquer la référence : _____		
Description des travaux : _____		
Implantation des poteaux télécom _____		
Date prévue de début des travaux : 013014 localité : 20213 Durée des travaux (en jours calendaires) : 90		
Réglementation soumise		
Durée de la réglementation (en jours calendaires) : 90 Date de début de réglementation 03042023		
Restriction sur section courante ☐ Restriction sur bretelles ☐		
Sens de circulation concerné : Deux sens de circulation ☒ Sens des Points de Repères (PR) croissants ☐ Fermeture à la circulation ☐ Basculement de circulation sur chaussée opposée ☐		
Circulation alternée : Par feux tricolores ☒ Manuellement ☐		
Restriction de chaussée : _____		
Neuralisation de la bande d'arrêt d'urgence (BAU) ☐ Empiètement sur chaussée ☐ largeur de voie maintenue 11		
Suppression de voie ☐ nombre de voie(s) supprimée(s) 1		

Interdiction de :	
Circuler	Stationner
Véhicules légers ☐	Véhicules légers ☒
Poids lourds ☐	Poids lourds ☒
Vitesse limitée à : 50 km/h	
Itinéraire de déviation (à préciser par sens) : _____	
Autres prescriptions : _____	
La pose, le maintien ou le retrait de la signalisation spécifique au chantier sont effectués par :	
Le demandeur ☐ Une entreprise spécialisée ☒	
Nom : Ivancic Dorel Prénom : _____	
Dénomination : Société Energy Assist Représenté par : _____	
Adresse Numéro : 3 Extension : _____ Nom de la voie : Avenue Marx Dormoy	
Code postal 75018 localité : PARIS 18E ARRONDISSEMENT Pays : France	
Téléphone 0169920206 Indiquez l'indicatif pour le pays étranger : _____	
Courriel : _____	
Pièces jointes à la demande	
Afin de faciliter la compréhension et l'instruction du dossier, la demande d'arrêt est accompagnée d'un dossier comprenant :	
Une notice détaillée avec notamment l'évaluation de la gêne occasionnée aux usagers ☐	
Plan de situation 1/10 ou 1/20 000 ^e ☐ Plan des travaux 1/200 ou 1/500 ^e ☒ schéma de signalisation ☐	
Itinéraire de déviation 1/2 000 ou 1/5 000 ^e ☐	
J'atteste de l'exactitude des informations fournies ☒	
Fait à : DARLILY CEDEX le : 01711112210	
Nom : GHAMGULI Prénom : Rahma Qualité : _____	